



La logomachie sur la notion de “ diversité ” : quelques éléments d’analyse

Hervé Adami

► To cite this version:

Hervé Adami. La logomachie sur la notion de “ diversité ” : quelques éléments d’analyse. Kalidou Sy, Pia Stalder, Josianne Veillette,.. [et al.]. De la diversité fantasmée aux effets de réalités : discours et pratiques, l’Harmattan, pp.73-87, 2019, 978-2-343-16451-9. hal-02068586

HAL Id: hal-02068586

<https://hal.science/hal-02068586>

Submitted on 15 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La logomachie sur la notion de « diversité » : quelques éléments d'analyse.

Hervé Adami

ATILF, Université de Lorraine & CNRS

In SY, K., STALDER P., VEILLETTE J. et GOHARD-RADENKOVIC A. (dir,) 2018), *De la diversité fantasmée aux effets de réalités. Discours et pratiques.* Paris, Espaces interculturels, L'Harmattan.

La diversité est aujourd'hui une notion portée par une partie de l'opinion publique et des médias avec une telle force d'évidence qu'elle semble presque naturalisée. Son existence ne serait plus à démontrer : il s'agit de l'accepter, de la reconnaître, de la gérer ou bien encore de la promouvoir mais jamais d'en discuter l'évidence. Au-delà du fait qu'il n'y aurait plus à démontrer la preuve de son existence, *la diversité* est par ailleurs pensée et perçue, par ceux qui utilisent ce terme, comme positive, voire comme la valeur cardinale en fonction de laquelle se clivent les positions politiques : ceux qui sont favorables à *la diversité* et ceux qui s'y opposeraient. Sont ainsi définis les camps du bien et du mal. L'idéologie et le discours de, et sur, *la diversité* s'inscrivent dans le débat public et sont confrontés aux flux et aux reflux des courants de l'opinion et aux événements conjoncturels de la vie politique. L'idéologie de la diversité est un courant de pensée parmi d'autres dans le débat et, à ce titre, l'usage de ce terme et de cette notion est libre de toute contrainte théorique : les seules limites sont celles de l'éthique et de la rigueur qui devraient prévaloir dans la tenue des débats publics. En revanche, quand cette archi-notion de *diversité* entre dans le champ des sciences sociales, elle doit subir l'examen de sa validité théorique. Or, cette notion est omniprésente dans le discours des sciences sociales sans avoir subi cet examen. *La diversité* semble aller de soi, comme une donnée naturalisée, sans qu'elle ne soit jamais définie ni discutée. Il ne s'agit pas ici de tenter de définir cette archi-notion mais de comprendre pourquoi et comment elle est produite et utilisée dans le champ scientifique sans examen critique.

1- D'où vient cette notion et que recouvre-t-elle ?

1-1 L'origine nord-américaine

Sans faire l'histoire détaillée et circonstanciée de l'apparition et de la diffusion de la notion de *diversité* dans le champ du débat public ou dans le champ scientifique, travail qui n'a qu'un intérêt limité pour mon propos, on peut situer l'origine du terme et de la notion aux Etats-Unis dans les années quatre-vingt (Sabbagh et Oudghiri 1999). Puis, de rapports en discours et de débats en polémiques, la notion de *diversité* finit par s'implanter en France au milieu des années deux-mille (Calvès, 2005 ; Doytcheva, 2010 ; Bereni et Jaunait, 2009). La question de la diversité est un des thèmes centraux du débat politique aux Etats-Unis, écartelés entre des positions idéologiques extrêmes, du politiquement correct radical des défenseurs des minorités « ethniques » jusqu'aux positions non moins radicales des tenants de la suprématie blanche. La question des minorités « ethniques » est même un facteur clivant du débat puisque l'enjeu des dernières élections présidentielles aux Etats-Unis s'est en partie joué sur le vote de ces minorités. La question des minorités et la question raciale sont donc au cœur du débat public aux Etats-Unis sans doute parce que l'histoire pèse de tout son poids. En effet, les Etats-Unis se sont construits comme nation sur la base de l'extermination des populations indiennes et sont restés une république esclavagiste depuis leur fondation en 1776, jusqu'à la fin de la guerre de Sécession en 1865, soit pendant presque un siècle, tout en se référant à la démocratie. Mais la fin officielle de l'esclavage a ouvert une période de ségrégation raciale qui a pris fin dans les années soixante avec le mouvement de lutte pour les droits civiques. Par ailleurs, les Etats-Unis n'ont commencé à s'intéresser au sort des Indiens, et à mettre des politiques de reconnaissance en place, que lorsqu'il était définitivement avéré que les populations indiennes étaient sur le point de disparaître et donc, qu'elles ne représentaient plus aucun danger. Les Etats-Unis ont appliqué une politique assimilationniste très dure et ne se sont convertis que très tardivement à une politique de reconnaissance des minorités qui, de toute façon, est vigoureusement et parfois violemment contestée par une partie de l'opinion américaine qui n'admet pas la fin de la suprématie blanche. Cette politique est également contestée par les faits qui démontrent de profondes inégalités sociales et économiques entre les Blancs et les Noirs notamment. Les Etats-Unis, volontiers dispensateurs de leçons de tolérance et de respect des

différences¹, ont donc une longue tradition d'intolérance à faire oublier. Ceci expliquant sans doute cela. Cette nouvelle foi multiculturaliste est emblématiquement portée par le terme de *diversité*, devenu l'alpha et l'oméga d'une certaine gauche universitaire qu'une autre gauche universitaire a vigoureusement et méthodiquement critiquée. C'est notamment le cas de Benn Michaels (2007) mais aussi de Kahn (2011 ; 2016) ou de Figuera (2008) qui montrent comment la notion de *diversité*, qui possède toutes les apparences de la meilleure volonté humaniste, est une notion bien utile pour ne pas évoquer, et surtout pour ne pas s'attaquer, à la question fondamentale des profondes inégalités sociales et économiques qui fracturent les sociétés développées aujourd'hui, et notamment les Etats-Unis.

Le Canada, quant à lui, est également très engagé dans une politique de reconnaissance de la diversité avec notamment la politique dite des « accommodements raisonnables »². Mais au Canada cette politique multiculturaliste affirmée ne va pas sans débats non plus (Choquet, 2007 ; Garbaye, 2014). Or, au Canada comme aux Etats-Unis, l'histoire est lourde et peut expliquer la politique actuelle : les Canadiens, comme les Etasuniens, ont chassé et réduit à quelques groupes les populations d'Indiens au fur et à mesure de la conquête de l'Amérique du Nord par les Européens émigrés. Au Canada en revanche, contrairement aux Etats-Unis, l'esclavage n'a pas représenté une donnée majeure de l'histoire mais c'est la déportation des canadiens francophones, après la victoire de l'Angleterre face à la France pour la domination des colonies d'Amérique du Nord, qui a laissé des traces profondes. C'est l'épisode de la déportation des Acadiens, ce que les Canadiens francophones ont appelé le « Grand Dérangement », une forme d'épuration ethnique et une tentative d'assimilation forcée des canadiens français.

Dans les deux cas, au Canada et aux Etats-Unis, il ne s'agit donc pas d'une prétendue « culture » anglo-saxonne de la tolérance et de respect de la *diversité* mais plutôt d'une sorte de repentir tardif qui cherche à effacer des politiques brutalement assimilatrices

¹ Voir par exemple l'article « Les Etats-Unis critiquent la loi sur la burqa », Libération.fr, 30 juillet 2012.

² L'« accommodement raisonnable » est au Canada un principe et une disposition juridique qui, au nom de la lutte contre les discriminations, prévoit des exceptions à la norme et aux règles communes pour permettre l'affirmation d'une identité particulière, le plus souvent religieuse. Ainsi par exemple, selon un verdict de la Cour Suprême du Canada rendu le 2 mars 2006, les Sikhs peuvent porter leur poignard traditionnel (le kirpan), prescrit par leur religion, à l'école. Selon la Cour Suprême, « L'interdiction totale de porter le kirpan à l'école dévalorise ce symbole religieux et envoie aux élèves le message que certaines pratiques religieuses ne méritent pas la même protection que d'autres. » Les autorités ont semble-t-il assorti cette permission de conditions de sécurité mais, symboliquement, le fait d'autoriser le port d'une arme blanche à l'école n'est absolument pas anodin.

menées jusqu'aux années soixante et soixante-dix, politiques symbolisées par le fameux sigle WASP qui résume à lui seul la politique des Etats-Unis en matière de traitement des « minorités » jusqu'à récemment. Les Etats-Unis et le Canada, présentés comme des parangons en matière de respect de la diversité, ne sont donc pas en avance sur les autres mais tentent de se racheter une bonne conscience et d'effacer les traces du passé en allant toujours plus loin dans la reconnaissance de la *diversité*. Ce passé qui pèse lourd³, esclavagiste et ségrégationniste jusque dans les années 1960, a laissé de profondes traces dans la politique américaine. Figuera, qui analyse les enjeux, mais aussi les dégâts causés par les politiques multiculturalistes menées dans les universités américaines, explique cela par le profond traumatisme laissé par la guerre civile américaine et fait la remarque suivante : « On se sent toujours coupable d'être raciste dans le Sud [des Etats-Unis Ndlr] » (Figuera, 2008 : 125).

1-2 Une notion fondamentalement ambiguë : la *diversité* sans ses adjectifs

Le terme et la notion de *diversité* ont progressivement émergé du débat public pour finir par s'imposer dans un flou conceptuel qui, finalement, a favorisé cette émergence. En effet, issu du débat public et construit progressivement dans le débat, il a trouvé sa place sans être jamais défini : il s'est imposé par la force de l'usage. C'est peut-être d'ailleurs en raison de ce flou qu'il s'est imposé, comme l'expliquent Bereni et Jaunait (2009 : 5-6)

Du reste, l'un de ses principaux atouts est bien sa plasticité, qui permet à ses utilisateurs de relier le terme à une gamme étendue de discours et de dispositifs. Mais cette indétermination intrinsèque de la notion de diversité est à la fois ce qui contribue à la légitimer en tant que référent et à la vider de toute valeur réellement normative. De fait, la plasticité du terme ne peut qu'attiser la suspicion de l'analyste. Il paraît à cet égard difficile et assez peu satisfaisant, de chercher à donner un contenu substantiel à ce concept.

Ce flou conceptuel qui perdure n'a manifestement pas « attisé la suspicion » de beaucoup d'analystes. Il est d'ailleurs souvent question de *LA diversité*, sans qu'il ne soit plus nécessaire de préciser de quel type de *diversité* il s'agit. En perdant ses adjectifs, c'est-à-dire *a priori* en perdant en précision, la notion de *diversité* s'est paradoxalement affirmée

³ Why America is haunted by its past ?, *BBC World histories magazine*, Issue 7, December 2017/January 2018.

comme une référence indiscutable. Mais cette ambiguïté n'est que relative parce que les adjectifs accolés sont très clairs quand ils réapparaissent : la *diversité* est « culturelle », « ethnique », « raciale » ou « ethno-raciale », voire « mélanique »⁴. Il s'agit d'une *diversité* liée à la couleur de la peau, à l'origine ethnique ou au fait d'appartenir à une « minorité » qualifiée avec les mêmes adjectifs. Cependant, ces qualifications posent en France un problème politique majeur, objet d'un large et âpre débat⁵ : la France et sa République universaliste ne reconnaissent aucune distinction basée sur l'appartenance ou sur l'origine ethnique de ses citoyens ou de ceux qui vivent sur son sol : seule est prise en compte la nationalité. Au-delà du débat, qui a lieu dans le champ politique, citoyen et médiatique aussi bien que dans le champ scientifique, autour d'un problème qui peut effectivement être discuté, à savoir la prise en compte de l'origine « ethno-raciale » comme outil pour lutter contre les discriminations, une question majeure cependant se pose : comment définit-on une ethnie ou une race ? Concernant la race, il semblait que le débat était clôt compte tenu des avancées scientifiques majeures en génétique des populations (Cavalli-Sforza, 1996) qui avaient définitivement démoli ce « concept ». Concernant l'ethnie en revanche, le débat est moins tranché mais on se retrouve face à un autre concept d'une grande plasticité (Poutignat et Streiff-Fénart, 1995), outre le fait qu'il est politiquement très controversé. Dans le débat public, qui ne s'embarrasse guère de précautions définitoires, la *diversité*, ce sont aussi des « visages » ou des « minorités visibles »⁶. Autrement dit, la *diversité* se résume à une apparence physique qui est censée tout expliquer et tout résumer d'un individu. La *diversité* physique et visible est une donnée en soi et pour soi, elle devient un signe, au sens que lui a donné la sémiotique.

Le problème, c'est que cette notion intrinsèquement ambiguë a été reprise dans le champ des sciences humaines qui l'utilisent abondamment sans jamais la remettre en cause ni même l'interroger sérieusement. Ce n'est pas un dogme mais plutôt un impensé des sciences humaines qui s'en accommodent alors même que cette notion est scientifiquement improductive. La *diversité*, même qualifiée de *culturelle* (l'adjectif qui lui

⁴ Emeline Amétis, « La diversité : grande absente de la littérature jeunesse », Slate.fr, consulté le 04/07/2017

⁵ Sur ce débat, une bibliographie même indicative, sommaire ou synthétique est impossible, à proposer ici tant les contributions sont riches et nombreuses. Les contributions ne se limitent pas aux publications savantes : on trouve des contributions de qualité dans toute la presse papier et en ligne.

⁶ Là encore, ce terme vient du Canada. Une loi de 1995 « sur l'équité en matière d'emploi » range dans cette catégorie « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Une liste est même établie : « Chinois, Sud-Asiatique, Noir, Philippin, Latino-Américain, Asiatique du Sud-Est, Arabe, Asiatique occidentale, Japonais, Coréen et les habitants des îles du Pacifique. »

est le plus fréquemment accolé) n'a en principe aucun sens opératoire tellement cette notion est extensive. En fait, la *diversité culturelle* est très souvent une autre façon, édulcorée, de parler de la *diversité* ethnique ou raciale. La formule « diversité visible » est d'ailleurs parfaitement claire à cet égard : la seule *diversité* visible est bien la couleur de peau, l'apparence physique, les traits du visage. La question centrale est alors la suivante : peut-on et doit-on induire, déduire, supposer, inférer une différence « culturelle » sur la base de la seule apparence physique ? La réponse est évidemment négative, et personne en sciences humaines n'oserait prétendre le contraire. Mais alors comment peut-on encore continuer à établir, implicitement, cette corrélation en sciences humaines ?

1-3 La racialisation d'une question politique et sociale.

La question de la *diversité* est apparue dans le débat public quand celle des discriminations liées à l'origine géographique ou à l'apparence physique des personnes a commencé à se poser et que les différents pouvoirs ont décidé de s'emparer de la question. Mais le problème s'est immédiatement posé dans des termes qui devaient inmanquablement raciser et ethniciser le problème (Primon, 2007). En effet, pour pouvoir lutter contre les discriminations, il faut d'abord les repérer, les mesurer, en évaluer la réalité et l'ampleur. Or, pour cela, il faut d'abord établir des catégories de personnes « discriminables » *a priori*, c'est-à-dire construire des catégories ethniques, raciales, religieuses, etc. dans lesquelles on va inscrire les personnes et en fonction desquelles on pourra mener des enquêtes scientifiques ou journalistiques ou procéder, comme aux Etats-Unis, à des politiques de discrimination dites « positives ». Si les Etats-Unis utilisent largement ces catégorisations raciales, en France, en revanche, cela fait l'objet d'un débat sur ce qu'il est convenu d'appeler les « statistiques ethniques ». Cette pratique se heurte à un principe sur lequel repose la conception française de la République, à savoir le fait qu'une personne ne saurait être considérée autrement que comme un individu, indépendant et libre de toute appartenance religieuse, ethnique, professionnelle ou autre. Plusieurs tentatives ont été menées pour les mettre en pratique mais à chaque fois, ces initiatives se sont heurtées à une puissante opposition, qu'elle soit d'origine politique ou scientifique. Car mesurer la *diversité*, c'est d'abord construire des catégories (les Noirs, les Blancs, les Musulmans, les Arabes ou tant d'autres) qui n'ont aucune cohérence d'ensemble, aucune validité scientifique : chacune de ces catégories en effet s'établit sur un continuum infini de nuances innombrables qui interdit de fait la

catégorisation. Par ailleurs, cette catégorisation est extrêmement dangereuse d'un point de vue politique parce qu'elle peut ouvrir la voie à une société cloisonnée selon les appartenances raciales, comme l'a démontré l'anthropologue Sud-Africain Adam Kuper (1999) qui savait très précisément de quoi il parlait en évoquant le régime de l'Apartheid, imposé dans son pays au nom des « différences culturelles » réputées inconciliables entre les Noirs et les Blancs. L'introduction des questions ethniques ou raciales, même avec l'objectif de lutter contre les discriminations, est un piège dans lequel se sont déjà enfermés les Etats-Unis. Les politiques de discrimination positive n'ont toujours pas comblé l'énorme fossé social existant entre des populations noires largement plus touchées par la paupérisation. Tout au plus, les politiques de discrimination positive ont-elles réussi à faire émerger une bourgeoisie non blanche dont les intérêts de classe correspondent aux autres fractions de la bourgeoisie. Cette nouvelle bourgeoisie « multiculturelle » s'est d'ailleurs très bien intégrée dans le système américain et cultive elle aussi l'entre-soi social (Kahn, 2016). Ces mesures ont en revanche produit un ressentiment extrêmement puissant parmi la population blanche pauvre, ce qu'il est convenu d'appeler le « syndrome du petit-blanc », persuadée d'avoir été tenue à l'écart au bénéfice des minorités. C'est sur ce socle de frustrations que prospèrent Trump aux Etats-Unis et les extrêmes-droites en Europe. En somme, la prise en compte des origines ethniques ou raciales des individus, ce que le terme *diversité* recouvre en fait de façon édulcorée, n'a donc permis ni de résoudre les effroyables inégalités sociales ni même de lutter contre les discriminations. En effet, aux Etats-Unis encore, l'élection d'Obama, premier président issu de la *diversité*, n'a permis aucun progrès dans ce sens⁷. La politique de reconnaissance des minorités aux Etats-Unis a, en revanche, produit un appel d'air pour des revendications communautaires de tous ordres où chacun, dans ce pays où le spectacle est une industrie et un business, se retrouve, se recrée, s'invente et se réinvente des « cultures » dans une quête souvent folklorique et parfois grotesque des origines⁸.

En Europe, et en France entre autres, les militants du « droit à la différence » et à la reconnaissance de la *diversité* vont parfois jusqu'au bout de cette logique ethnicisante et racialisante : s'étant convaincus que les « minorités visibles » n'ont rien à espérer des Blancs qui chercheraient encore et toujours à conserver leur pouvoir, ils ont adopté une

⁷ Desmond King, « Pour les Afro-Américains, amer bilan d'une présidence noire », *Le Monde Diplomatique*, Janvier 2015.

⁸ Jack Hitt, « ça vous dirait d'être indien ? », *Courrier International* du 15 juin 2006, traduit du New-York Times.

stratégie qui consiste à tenter de créer des fractures ethniques et prônent ouvertement le repli communautaire et la ségrégation ethnique. C'est une position assumée par le PIR (Parti des Indigènes de la République)⁹. C'est une logique suivie également par ceux qu'Amselle (2011 ; 2012) a appelés les « entrepreneurs d'ethnicité », les porte-parole autoproclamés de catégories ethniques ou raciales qu'ils instituent eux-mêmes et qu'ils ont tout intérêt à faire exister. La *diversité* est un fonds de commerce pour ces entrepreneurs d'ethnicité mais elle est également un business : la promotion de la *diversité* s'inscrit très bien dans la stratégie des entreprises, en terme de communication notamment (Bereni, 2009).

2- Pourquoi un tel engouement pour la diversité ?

A la différence du terme de *culture*, si galvaudé lui aussi et aux usages si extensifs qu'il en devient à mon sens inutilisable pour les sciences humaines, le terme de *diversité* n'a jamais eu de base scientifique. En effet, la notion de culture possède une très longue histoire en anthropologie et elle a reçu d'innombrables définitions, comme le montre bien l'ouvrage de Cuche (2010). Le concept a été intensément travaillé et discuté et, même s'il est trop usé aujourd'hui, il lui reste encore quelque consistance scientifique. Ce n'est pas le cas du terme *diversité* qui est apparu dans le cadre de politiques publiques et qui est entré immédiatement dans le débat public sans avoir jamais été travaillé et discuté sur le plan scientifique. Ceci n'invalide d'ailleurs pas son usage public puisque les citoyens, et les scientifiques qui sont aussi des citoyens, ont parfaitement le droit et la légitimité de choisir les termes qui leur conviennent et d'en faire usage comme ils l'entendent. Le problème advient quand les termes, et celui-ci en particulier, sont repris du champ public dans le champ scientifique sans examen critique. La question est ici de savoir pourquoi ce

⁹ La conséquence de la racialisation de la position politique de certains individus ou de certains groupes qui se réclamaient au départ de l'antiracisme et de la défense de la *diversité*, c'est une logique ségrégationniste, illustrée, entre autres, par l'organisation d'un camp d'été dit « décolonial » en 2016 où les Blancs étaient tout simplement interdits d'entrée. C'est aussi la polémique autour d'un programme de formation organisé par le syndicat Sud Education qui prévoit des groupes de travail « racisés », c'est-à-dire n'acceptant que des personnes appartenant aux « minorités visibles ». Quelles que soient les arguties ou les gesticulations intellectuelles pour justifier l'existence de ce camp ou de ces réunions, il s'agit purement et simplement de racisme.

<https://www.marianne.net/debattons/editos/reims-un-camp-dete-decolonial-interdit-aux-blancs>

<https://www.marianne.net/debattons/editos/quand-mediapart-blanchit-la-censure-chere-au-camp-dete-decolonial>

http://www.lemonde.fr/education/article/2017/11/21/des-formations-du-syndicat-sud-education-93-en-non-mixite-raciale-creent-la-polemique_5217834_1473685.html

terme si « plastique » a eu autant de succès en sciences humaines sans être sérieusement interrogé.

2-1 L'attrait irrésistible des bénéfices symboliques

Ce terme est assurément l'occasion de grands bénéfices symboliques pour celui qui l'utilise en le reprenant à son compte. Comme le font remarquer Bereni et Jaunait (*op cit* : 5): « Comment pourrait-on s'opposer à la diversité ? ». C'est une notion, en effet, qui devrait faire l'objet de consensus dans les sociétés démocratiques d'aujourd'hui. *Diversité* s'oppose alors à *uniformité*, la notion répulsive par excellence, notamment si c'est appliqué à un aspect de la réalité sociale. Quiconque est favorable à la *diversité* se situe donc d'emblée dans le camp de ceux qui s'opposent à l'*uniformité*. *Diversité* s'inscrit également dans une forme de modernité décrétée : les sociétés d'aujourd'hui, c'est-à-dire à l'heure de la mondialisation capitaliste, sont *diverses*. Ce sont des « mosaïques », elles sont « multiculturelles », « métissées », « chamarrées », « bigarrées », « bigarrées », « cosmopolites », etc. etc. J'arrête là la longue liste des poncifs lexicaux associés à la *diversité* mais, quel que soit le terme, il sera toujours connoté positivement positivement parce que cette réalité de la *diversité* est présentée comme un des aspects aspects de la *modernité*, notion elle-même connotée de façon positive. Or, cette modernité modernité n'est autre que celle de la mondialisation capitaliste et l'on confond ici *modernité* et *actualité*. Dans le gigantesque mouvement qui brasse les capitaux, les marchandises et les entreprises, se trouvent aussi des personnes qui, de leur plein gré ou ou bousculées par les événements, se déplacent. Avec Internet et l'interconnexion généralisée, ce mouvement s'accélère et peut donner l'impression d'un brassage général général des « cultures » et des personnes. C'est ce mouvement qui caractérise notre présent et le présent de très nombreux individus dans le monde. Le terme *diversité* fonctionne en fait comme une sorte de signe de ralliement :

« Les croyances, les idéologies qui fondent une position politique s'objectivent dans un langage. Chaque organisation politique tente ainsi de souder ses troupes et de se distinguer des organisations concurrentes par un vocabulaire, une syntaxe, un univers d'argumentations et de métaphores, qui font d'abord sens pour ses membres. Mots-drapeaux, mots-totems, symboles de condensation : le discours fabrique et signifie une commune appartenance. (Le Bart, 1998 : 31) »

Dans le champ des sciences humaines qui nous intéresse ici en particulier, *diversité* fonctionne bien comme un mot-totem qui donne la certitude en plus de rapporter un maximum de profits symboliques. L'objectif alors n'est pas de décrire ou d'analyser la *diversité* mais de s'en revendiquer. Les producteurs académiques de discours sur la *diversité* ne s'adressent qu'à ceux qui sont déjà convaincus et peuvent, sans crainte d'être contredits ou interrogés sur la validité scientifique de la notion, continuer à publier ou à communiquer sur ce sujet en toute assurance.

2-2 Le confort dans la division du travail

Pour tenter de comprendre cette situation, il convient de passer par les analyses de Marx et d'Engels sur la production des idéologies et de leurs discours. Dans *L'idéologie allemande*, (Marx et Engels, 1968) recueil de textes écrits vers 1844-1845 mais publiés au milieu du 20^{ième} siècle, Marx et Engels établissent les bases de leur théorie du matérialisme historique. Ils écrivent notamment :

« La production des idées, des représentations et de la conscience est d'abord directement et intimement mêlée à l'activité matérielle et au commerce matériel des hommes, elle est le langage de la vie réelle. Les représentations, la pensée, le commerce intellectuel des hommes apparaissent ici encore comme l'émanation directe de leur comportement matériel. Il en va de même de la production intellectuelle telle qu'elle se présente dans la langue de la politique, celle des lois, de la morale, de la religion, de la métaphysique, etc. de tout un peuple. Ce sont les hommes qui sont les producteurs de leurs représentations, de leurs idées, etc. mais les hommes réels, agissants, tels qu'ils sont conditionnés par un développement déterminé de leurs forces productives et des rapports qui y correspondent, y compris les formes les plus larges que ceux-ci peuvent prendre. » (Marx et Engels, 1968 : 35)

Marx et Engels répètent tout au long de *L'idéologie allemande* que la pensée pure n'existe pas, qu'il n'y a pas d'autonomie de la pensée par rapport à la réalité matérielle. De la même façon, il n'existe pas de purs esprits : les producteurs d'idées font partie intégrante de ce monde matériel dans lequel ils vivent et leurs idées, leurs positions doivent être analysées non d'abord par rapport à ce qu'ils pensent, à ce qu'ils disent ou à ce qu'ils écrivent, mais par rapport à la position sociale qu'ils occupent dans la réalité sociale du monde matériel.

Or, la position sociale des producteurs d'idées s'inscrit dans le cadre de ce qui constitue une autre découverte majeure de Marx : la division du travail. Cette division du travail se traduit, au sein de la classe dominante, par la division entre travail matériel et travail intellectuel (Marx et Engels, *ibid* : 75). Comme ils l'écrivent encore, « les pensées de la classe dominante sont aussi, à toutes les époques, les pensées dominantes » (*ibid* : 74). Les idéologies dominantes, produites par la frange intellectuelle de la classe dominante, ne font ainsi que mettre en concepts l'idéologie de la classe matériellement dominante même si, comme le notent Marx et Engels, cela « peut même aboutir à une certaine opposition et à une certaine hostilité des deux parties en présence » (*ibid* : 75). Cependant, notent-ils encore, « dès que survient un conflit pratique, où la classe toute entière est menacée, cette opposition tombe d'elle-même » (*ibid* : 75-76).

Sur cette base théorique, l'idéologie de la *diversité* peut à mon avis être analysée sous un jour différent. Les innombrables discours produits *sur* et *pour* la *diversité* peuvent s'expliquer dans le cadre de la mondialisation capitaliste, cadre matériel des sociétés d'aujourd'hui. En effet, la mondialisation marchande et industrielle, qui bouleverse les économies et les sociétés de fond en comble, produit des bouleversements tels qu'elle provoque des rejets massifs des populations, notamment en créant des inégalités sociales abyssales. Pour justifier ce nouvel ordre du monde, la classe dominante, qui tire des profits colossaux de cet ordre économique, a besoin d'une idéologie assez puissante pour maintenir ses positions et faire accepter la mondialisation. Et cette idéologie, c'est celle de la mondialisation heureuse, du « brassage des peuples », du « métissage » et de la « diversité » présentée comme inéluctable et bénéfique. L'idéologie de la diversité offre l'énorme avantage de passer pour une idéologie de l'émancipation, progressiste, tout en assurant à la classe dominante que les bases économiques de sa domination se maintiendront, voire se renforceront. D'ailleurs, les plus grands patrons, en tous cas les plus riches, ne ménagent pas leur peine pour montrer leur attachement à la *diversité*, avec tous ses sens, ses ambiguïtés et ses plasticités¹⁰. Le nouvel ordre du monde est, ou doit être, un monde où le « dialogue interculturel » est la norme. Le « dialogue interculturel »,

¹⁰ On apprend par exemple que la Fondation Bill et Melinda Gates a décidé « d'allouer 37,5 millions au Fonds fiduciaire mondial pour promouvoir « la diversité des cultures » et que « l'initiative de Bill Gates permettra de sécuriser des cultures menacées de disparition » (Marion Festräets, *L'express* en ligne du 26/04/2007). Ou encore, on remarquera l'attention toute particulière portée par la firme Apple sur des reproches la concernant à propos de sa gestion de la diversité au sein de l'entreprise (« La diversité vue par Apple », *Courrier International* en ligne du 13/09/2016).

poncif des poncifs, c'est la diversité harmonieuse, les échanges, les rencontres, etc. Mais au-delà du poncif, la mondialisation heureuse existe bel et bien pour les producteurs d'idées et de discours, installés dans la division entre travail intellectuel et matériel. De conférences en colloques et de séminaires en journées d'études, les producteurs d'idées se déplacent aux quatre coins du monde, rencontrent leurs pairs puis repartent, plus riches d'autres idées. Les idées, souvent généreuses, qu'ils professent, sont produites dans un entre-soi et, d'une manière ou d'une autre, ne s'enracinent pas dans « le sol de l'histoire » comme diraient Marx et Engels (*ibid* : 58), c'est-à-dire dans le mouvement réel et matériel des rapports des hommes et des choses, de la vie concrète des producteurs de biens matériels. Je ne dis pas là que les producteurs d'idées sont indifférents à la vie non intellectuelle, ou qu'ils ne la connaissent pas. Le plus souvent, ils sont eux-mêmes confrontés à la réalité du quotidien, mais ils ne la perçoivent ni ne la vivent de la même manière que ceux qui travaillent pour leur survie et qui vivent chaque jour dans l'angoisse du lendemain. Guilluy (2010 ; 2014 ; 2016) a parfaitement démontré cette fracture entre d'un côté une petite bourgeoisie intellectuelle, volontiers donneuse de leçons morales, et les « perdants de la mondialisation » comme il les appelle. La notion et le mot de *diversité*, et non la réalité qu'ils sont censés évoquer, sont des créations idéologiques des nantis en capital symbolique dont les intérêts recourent en partie, dans le contexte économique de la mondialisation aujourd'hui, les intérêts des nantis en capital économique.

La *diversité* est une notion creuse et son emploi immodéré, omniprésent constitue une véritable logomachie. Mais le fait qu'elle soit malgré tout reprise *ad nauseam* et sans examen par ceux-là mêmes qui font profession de réfléchir aux concepts, peut s'expliquer, si on analyse, comme le proposait Marx, non plus les idées et leurs producteurs pour eux-mêmes et par eux-mêmes, mais les idées et leurs producteurs en rapport avec la réalité matérielle dans laquelle ils vivent. Cette proposition ne clôt pas le débat mais l'ouvre au contraire et l'élargit à bien d'autres notions. La mode est à la « dématérialisation » mais dans le domaine scientifique, il serait bon de remettre les théories sur leurs pieds et de les analyser bien plantées dans « le sol de l'histoire ».

BIBLIOGRAPHIE

Amselle, J.L. (2011). *L'ethnisation de la France*. Paris : Lignes.

Amselle, J.L. (2012). *L'anthropologue et le politique*. Paris : Lignes.

Benn Mikael, W. (2007). *La diversité contre l'égalité*. Paris : Raisons d'agir.

Laure Bereni, L. (2009). Faire de la diversité une richesse pour l'entreprise. La transformation d'une contrainte juridique en catégorie managériale. *Raisons politiques*, 35, 87-105.

Bereni L., Jaunait A. (2009). Usages de la diversité. *Raisons politiques*, 35, 5-9.

Calvès, G. (2005). Refléter la diversité de la population française : naissance et développement d'un objectif flou. *Revue internationale des sciences sociales*, 183, 177-186.

Cavalli-Sforza, L. (1996). *Gènes, peuples et langues*. Paris : Odile Jacob.

Choquet, S. (2007). Pour une réécriture permanente de l'histoire. Multiculturalisme et identité nationale au Canada. *Cités*, 29, 97-104.

Cuche, D. (2010). *La notion de culture dans les sciences sociales*. Paris : La Découverte.

Doytcheva, M. (2010). Usages français de la notion de diversité : permanence et actualité d'un débat. *Sociologie*, 4, Vol. 1, 423-438.

Figuera, D. (2008). Rejouer la guerre aux États-Unis. La Guerre civile et l'enjeu du multiculturalisme. *L'Homme*, 187-188, 123-134.

Garbaye, R. (2014). Du multiculturalisme à la « crise de l'intégration » : regards croisés entre le Canada et la Grande-Bretagne », *Miranda* [Online], 9 | 2014, Online since 03 March 2014, connection on 05 May 2015. URL : <http://miranda.revues.org/5873>

Guilluy, C. (2010). *Fractures françaises*. Paris : Bourin Editeur.

Guilluy, C. (2014). *La France périphérique : comment on a sacrifié les classes populaires*. Paris : Flammarion.

Guilluy, C. (2016). *Le crépuscule de la France d'en haut*. Paris: Flammarion.

Khan, S.R. (2016). The Education of Elites in the United States. *L'Année sociologique*. Vol. 66. p. 171-192.

Kahn S.R. (2011). États-Unis : le déni de l'inégalité. Disponible en ligne : <http://www.laviedesidees.fr/Etats-Unis-le-deni-de-l-inegalite.html>

- Kuper, A. (1999). *Culture: the anthropologist account*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Le Bart, C. (1998). *Le discours politique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Marx K., Engels F. (1968). *L'idéologie allemande*. Paris : Editions Sociales.
- Poutignat, P., Streiff-Fenart J. (1995). *Théories de l'ethnicité*, suivi de *Les groupes ethniques et leurs frontières* de F. Barth. Paris : PUF.
- Primon J.L. (2007). Ethnicisation, racisation, racialisation. Une introduction. *Faire savoirs* n°6.
- Sabbagh, D. (2009). L'itinéraire contemporain de la « diversité » aux Etats-Unis : de l'instrumentalisation à l'institutionnalisation ? *Raisons politiques*, 35, 31-47.
- Sabbagh D., Oudghiri R., (1999). Des usages de la « diversité » : éléments pour une généalogie du multiculturalisme américain. *Revue française de science politique*, 3 (49), 443-468.
- Savidan, P. (2009). Multiculturalisme libéral et monoculturalisme pluriel. *Raisons Politiques*, 35, 11-29.